

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIPEL**

DATE DE CONVOCATION 8/10/09
DATE D’AFFICHAGE 12/10/09
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 15 Présents : 14 Absent sans procuration : 1 Votants : 14

L’an deux mil neuf, le 16 octobre à 19 heures 30,
Le conseil municipal légalement convoqué s’est
réuni à la mairie en séance publique sous la
présidence de Monsieur ROGER Christian, Maire.

Etaient présents : M ROGER, M LEVEQUE, MMES
MAHE, PONDEMER, M LENOIR, M EPSTEIN,
MME DELEHAYE, MELLE JOUCAN, M SAMSON,
MELLE SIMON, M HERBEL, M DENAIS, M
LEVESQUE, M LECARPENTIER

Absente : MME LAINE

Formant la majorité des membres en exercice,
Monsieur LECARPENTIER est désigné
secrétaire de séance.

**Convention PACT ARIM – assistance maîtrise d’ouvrage et approbation plan de
financement**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité,

- confie la mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage au PACT Ille et Vilaine qui
consistera à réaliser les missions suivantes : assistance technique partielle (présence
d’un maître d’oeuvre), administrative, financière lors des différentes phases de
l’opération, recherche des moyens financiers au niveau des subventions éventuelles,
des prêts bonifiés,
- précise que le montant de la rémunération de l’association s’élève à la somme de
4 000 € HT,
- approuve le plan de financement proposé par le PACT Ille-et-Vilaine,
- sollicite les aides de l’Etat, du Département et un prêt locatif à usage social de la
caisse des dépôts,
- autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l’opération.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET
EXECUTOIRE

Le Maire

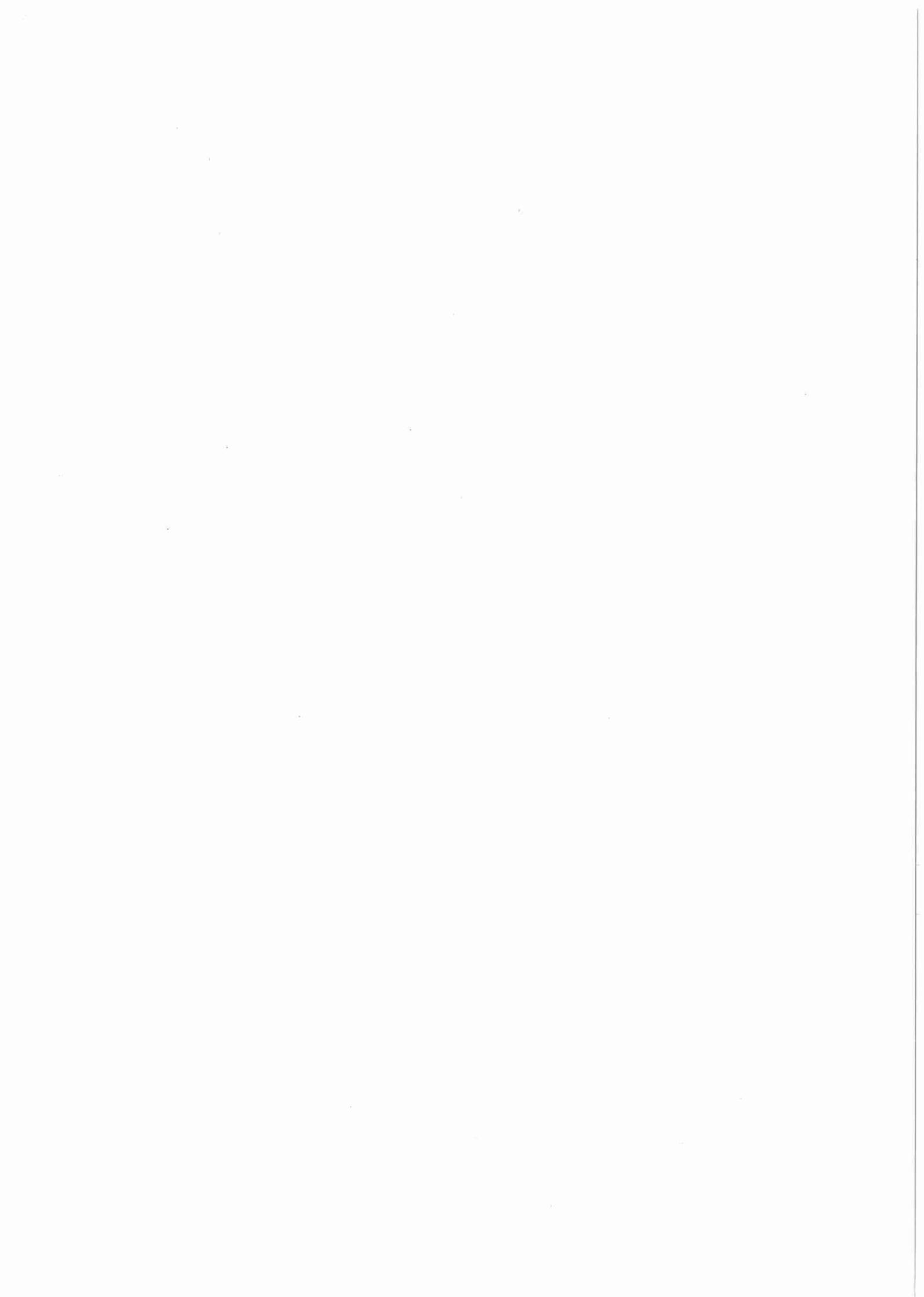


C ROGER

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE... 22/10/09...
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU... 22/10/09...
Le Maire,



C. ROGER





22, rue Poullain Duparc - 35000 RENNES
Tél. 02.99.79.51.32 - Fax 02.99.79.79.30

Date : 3 septembre 2009 _____

Nom du gestionnaire : André AUDOUARD _____

CONTRAT D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Commune de GUIPEL _____
représentée par Christian ROGER , Maire _____
Agissant en cette qualité en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 16/10/09
ci-dessous désigné(e) le MAITRE D'OUVRAGE

ET :

L'association PACT Ile-et-Vilaine dont le siège est à RENNES, 22, rue Poullain-Duparc,
représentée par Michelle COQUEMONT, Présidente.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'intervention du PACT Ile et Vilaine pour une mission de conseil et d'assistance auprès du MAITRE D'OUVRAGE afin d'aboutir à la réalisation de deux logements locatifs sociaux dans l'immeuble situé :

La Paumerie – 35440 GUIPEL

ARTICLE 2 - PARTENAIRES DE L'OPERATION

- ✗ Le maître d'ouvrage.
- ✗ Le PACT Ile et Vilaine en tant qu'organisme assistant du MAITRE D'OUVRAGE.
- ✗ L'architecte en tant que réalisateur.
- ✗ Les organismes financeurs.

ARTICLE 3 - CONTENU DE LA MISSION

La mission de l'ASSOCIATION consiste à fournir au MAITRE D'OUVRAGE une assistance partielle à caractère technique, administratif, financier lors des différentes phases de l'opération.

AC

